

## Réactions des 5 fédérations signataires de la « Charte pour une pêche maritime de loisir éco responsable », à la proposition de la Société Ultimate Fishing en matière de limitation de prises de Bar.

Il est paradoxal de voir une société commerciale proposer des mesures allant à l'encontre de ses clients, voire de ses propres intérêts.

C'est pourtant ce qu'a décidé de faire Ultimate Fishing, société spécialisée dans la **commercialisation d'équipements de pêche aux leurres**, en soutenant une mesure de limitation à 2 bars par jour et par pêcheur sans aucune concertation préalable avec les fédérations représentatives des pêcheurs de loisir en mer.

Qu'une telle mesure soit appliquée pour les guides de pêche sortant régulièrement à 4 ou 5 pêcheurs par bateau pendant quelques 200 jours par an, et qui génère des prises allant bien au-delà de la consommation personnelle, pourquoi pas ; encore que cette limitation journalière ne nous paraisse pas suffisante au regard de la quantité totale prélevée annuellement par un seul bateau ?

Rappelons, si besoin l'était, que, dans le cadre de l'application de la « Charte pour une pêche maritime de loisir éco responsable », l'ensemble des fédérations représentatives de la pêche en mer viennent d'accepter, dans le cadre de la préservation de la ressource, la mise en place de mesures restrictives et courageuses notamment sur les tailles minimales de capture induisant de facto une limitation significative ( plus de 30% ) des prises.

Quant au pêcheur de loisir moyen, lui qui ne sort en mer, selon l'enquête BVA / Ifremer, que 5 à 10 fois par an et qui rentre le plus souvent bredouille, on voudrait lui interdire de prendre plus de 2 bars, le seul jour où il aura enfin réussi à en pêcher quelques uns !

C'est tout simplement irresponsable. Si elle était appliquée, une telle mesure casserait définitivement le ressort qui habite chaque pêcheur en mer, à savoir : le rêve et la passion. Si l'on voulait décourager à jamais le pratiquant de base, celui qui est principalement à l'origine du chiffre d'affaire des fabricants et détaillants d'articles de pêche, on ne s'y prendrait pas autrement !

Fort heureusement, la plupart des sociétés de la filière nautique et halieutique ont adopté un positionnement plus mesuré et plus respectueux de leurs clients à savoir les pêcheurs de loisir que nous sommes ! Nous espérons à l'avenir que le bon sens et la concertation finiront par l'emporter et nous permettront de construire ensemble les bases d'une pêche de loisir en mer libre et éco responsable.

Les cinq fédérations signataires de la charte

